



Ure ouverture dossier accident de la route

Par **astro11100**, le **06/08/2013 à 06:44**

Bonjour, suite à un accident de moto en 2009 côté passage, clavicule et 6 cottes cassé, opération plaque sur la clavicule, 1an d'arrêt de travail, j'ai été obligé de reprendre mon travail malgré la douleur. Bref, depuis décembre 2013 je suis de nouveau en arrêt suite au mal de dos et de l'épaule et depuis décembre que je demande à mon assurance la réouverture de dossier d'aggravation(le13 aout 2013 je vais me faire opérer pour enlever la plaque). j'ai envoyé les certificats du médecin t et du rhumato, a chaque fois il me dit qu'il attends la réponse de medecin expert. Que faire, merci de me répondre et me conseiller.

Par **chaber**, le **06/08/2013 à 07:21**

bonjourrrrrnDans votre compte-rendu, il doit y avoir erreur sur les dates.rnrnQu'entendez-vous pas côté passage?

Par **astro11100**, le **06/08/2013 à 12:31**

Désolé effectivement je me suis trompe de dates c'est décembre 2012 et j'ai été derrière le conducteur de la moto, J'ai oublié de préciser que j'ai vu le médecin conseil de la sécu, il me dit après mon arrêt de travail qui fini le 27 août 2013 ils me déclarent lui et le médecin de travail inapte avec invalidité de 1 ère catégorie. Je voudrais savoir si ça m'aidera pour le dossier de l'assurance ? Excuser moi si je m'exprime pas bien. Merci beaucoup .